



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

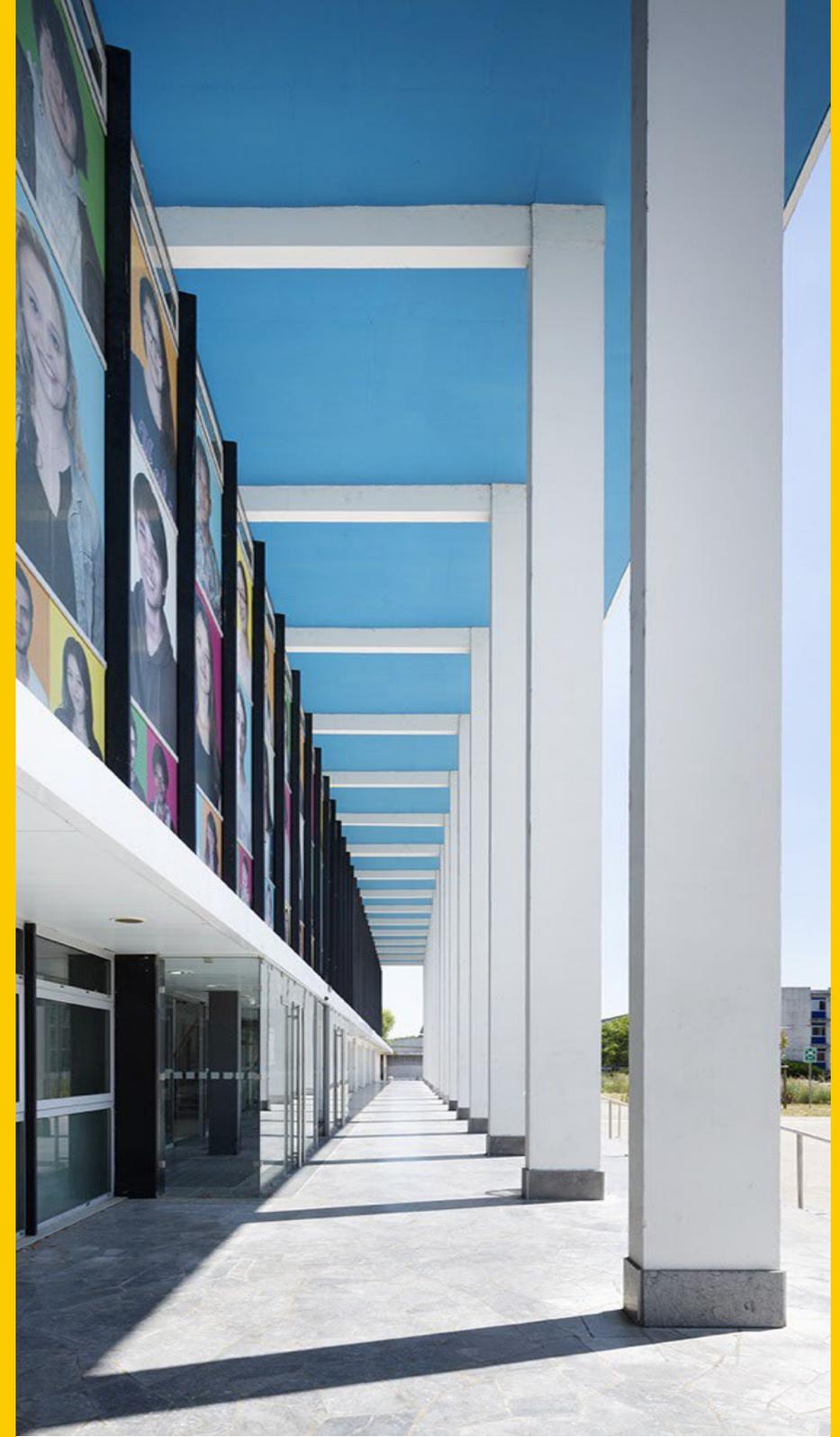
*Liberté
Égalité
Fraternité*



**UNIVERSITÉ
TOULOUSE III
PAUL SABATIER**

Réunion de rentrée LAS 2024/2025

le 17/09/2024



PROGRAMME DE LA RENTRÉE LAS

Accueil :

- **M. le Professeur Norbert TELMON**, Président de jury PASS-LAS
- **Mme le Professeur Monique COURTADE-SAÏDI**,
Coordinatrice pédagogique

Présentation :

- Tutorat Associatif Toulousain

CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE : LAS → **OPTION SANTÉ**

- ❑ Accès aux cours via Moodle : Voir mode d'emploi inscription aux enseignements

Mardi 12 novembre 2024

- ❑ Démarrage des cours d'accompagnement :

Mardi 12 novembre 2024

(mardi soir : 20h30/22h00 et samedi matin 9h00/10h30 et 10h30/12h00)

*Calendrier détaillé et lien
zoom déposés sur
Moodle le 08/11/2024*

- ❑ Examen session 1 :

Mercredi 26 mars 2025 au MEET

*Calendrier universitaire accessible sur Moodle dans la rubrique :
Informations Pédagogiques et administratives => scolarité*

- ❑ Examen session 2 :

Lundi 19 mai 2025 après-midi

- ❑ Oraux (2^{ème} groupe) :

du 18 au 19 juin 2025

Numérus/Apertus 2024/2025

--	Médecine	Maïeutique	Odontologie	Pharmacie	Total MMOP
2024-2025 TOTAL	400	32	94	145	671
Passerelles (min 5%)	21	5	5	20	51
Etudiants diplômés étrangers hors UE		2		5	7
2024-2025 PASS/LAS	379	25	89	120	613
LAS-2+3 (30%) (Art 7, arrêté 4-11-19)	120	9	29	42	200
PASS (<45% du total)	179	10	42	50	281
LAS-1 (20% du total)	80	6	18	28	132
TOTAL PASS-LAS1	259	16	60	78	413

Institut de Formation Masso-Kinésithérapie	RENTREE 2024-2025		
Site	TOULOUSE	RODEZ	TOTAL
LAS 2 et 3	5	0	5
PASS	18	5	23
LAS 1	0	0	0
TOTAL PASS LAS	23	5	28

INSCRIPTION OBLIGATOIRE A LA FACULTÉ DE SANTÉ :

LAS 1

Pré-requis pour suivre les enseignements, passer l'option santé et candidater à MMOP **LAS 1**

- Courant Septembre : La scolarité PASS-LAS de la faculté de Santé adressera dès demain aux responsables des établissements des licences 1 de l'UTC/TSE et de l'INUC une communication à transmettre à leurs étudiants indiquant la procédure permettant de se faire connaître, en vue de réaliser l'inscription obligatoire.
 1. Inscription UT3 via Ecandidat **du 19 septembre au 26 septembre 2024**
 2. Inscription complémentaire à l'Option Santé **du 07 Octobre au 15 Octobre 2024**
- **/\ Spécifique UT3** : seule l'inscription complémentaire pour l'option santé sera à effectuer
Communication à venir par votre établissement
- Fin Octobre : Les étudiants recevront une communication via leur université de rattachement pour s'assurer qu'ils sont bien sur les listes d'inscription déposées sur le site de la faculté de santé <https://sante.univ-tlse3.fr/>
- Début Novembre : Finalisation des inscriptions

INSCRIPTION OBLIGATOIRE A LA FACULTÉ DE SANTÉ :

LAS 2 - 3

Pré-requis pour suivre les enseignements, passer l'option santé et candidater à MMOPK **LAS 2-3**

- Courant Septembre : La scolarité PASS-LAS de la faculté de Santé adressera dès demain aux responsables des établissements des licences 2 et 3 de l'UTC/TSE, de l'UT2, de l'UT3, et de l'INUC une communication à transmettre à leurs étudiants indiquant la procédure permettant de se faire connaître, en vue de réaliser l'inscription obligatoire
 1. Candidature via Ecandidat (**Spécifique aux LAS 2-3**) **du 19 Septembre au 26 Septembre 2024**
 2. Inscription complémentaire à l'Option Santé (**Si avis favorable**) **du 07 Octobre au 15 Octobre 2024**
- Fin Octobre : Les étudiants recevront une communication via leur université de rattachement pour s'assurer qu'ils sont bien sur les listes d'inscription déposées sur le site de la faculté de santé <https://sante.univ-tlse3.fr/>
- Début Novembre : Finalisation des inscriptions

COMPTE NUMÉRIQUE UT3

- Une fois les inscriptions réalisées, vous devrez **activer votre compte numérique** pour pouvoir accéder aux enseignements sur Moodle, à votre ENT...
- Vous disposerez ainsi d'une adresse mail institutionnelle «**prenom.nom@univ-tlse3.fr** » qui sera considérée comme officielle.
Vous y recevrez toutes les informations importantes (examens, démarches requises...)

MCC de L'OPTION SANTÉ

Nom de l'UE	Descriptif de l'UE	ECTS	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve
UE mineure santé (semestre 2)	<u>FONDAMENTAUX EN SCIENCES DE LA SANTE – 1^{ère} partie</u> Chimie Génome Biochimie Physique et Physiologie Biostatistiques Initiation à la connaissance du médicament	10 (50%)	35 à 40 QCM	1h15
	<u>FONDAMENTAUX EN SCIENCES DE LA SANTE – 2^{ème} partie</u> La cellule et les tissus Anatomie Santé Société Humanité Méthodologie et connaissance des métiers	(50%)	30 à 35 QCM	1h

Validation si note $\geq 10/20$
Pas de note éliminatoire

L'absence à 1 épreuve quelle qu'en soit la raison vaut 0

RÈGLES DE CORRECTION DES QCM

- QCM sans patron de réponse
- Chaque question comprend 5 items de réponse (A B C D E).
- Les règles de calculs sont les suivantes :
- Item juste : + 0.20
Item non coché : 0
Item faux ou double coche en haut et en bas : - 0.10
- La note d'une question vaut 1 point si les 5 items sont justes.
- La note d'une question ne peut être négative. Elle serait ramenée à zéro si c'était le cas.

Licences Accès Santé : LAS 1

LICENCES ACCES SANTE	ETABLISSEMENT
Administration économique et sociale	UTC
Droit	
Droit - Antenne Montauban	
Economie	TSE
Chimie	UT3
Electronique, énergie électrique, automatique	
Mathématiques	
Sciences et humanités	
Mécanique	
Physique-Chimie	
Physique	
Sciences de la vie	
Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)	
Droit	
Droit et Gestion	
Electronique, énergie électrique, automatique	
Informatique	
Lettres	
Mathématiques	
Physique-Chimie	
Psychologie	
Sciences de la vie	
Langues étrangères appliquées affaire et commerce international - Rodez	
Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) - Rodez	

CLASSEMENT LAS 1

- Note de l'option santé (10 ECTS) qui compte pour 30 %
+
- Note harmonisée **du 1er semestre*** de l'année de licence (30 ECTS) qui compte pour 70 %

!/ Seuls les candidats ayant obtenu des notes \geq aux notes seuils définis par le jury accèdent au 2nd groupe d'épreuves

* Nouveauté

ACCÈS MMOP LAS 1

- Choix de filière(s) et candidature
- Choix définitif des étudiants à l'issue du 1^{er} groupe d'épreuves

Si non affecté à l'issue du 1^{er} groupe d'épreuves :

- *Épreuves orales* du 2nd groupe
- Choix définitif des admis du 2nd groupe d'épreuves

/!\ Seuls les candidats ayant obtenu des notes \geq aux notes seuils définies par le jury accèdent au 2nd groupe d'épreuves

Prérequis pour intégrer la filière : note $\geq 10/20$ à la 1^{ère} session de l'option santé et validation de l'année de Licence à la 1^{ère} session.

CANDIDATURE AUX FILIERES MMOP-K

La candidature sera décomptée au moment du choix filière.

Pour rappel les pré-requis pour candidater sont :

- Préparer et valider l'option santé en session 1
- Note $\geq 10/20$ au semestre impair (S1) avec 30 ECTS

Si un étudiant de LAS1 a candidaté à l'accès sélectif et n'a pas validé l'année de Licence à la 1^{ère} session,

**sa candidature est annulée
et il ne perd pas de chance d'accès.**

GROUPES D'ÉPREUVES

- 1^{er} groupe : <50% du NA de chaque filière
- 2^{ème} groupe, épreuve orale : Les épreuves du second groupe sont constituées de deux épreuves orales (mini entretiens multiples)

Nature de l'épreuve	Examineurs	Durée de l'épreuve	Coefficient
Entretien n°1	X	10 mn	50%
Entretien n°2	Y	10 mn	50%

- A l'issue du second groupe d'épreuves, les coefficients suivants seront appliqués sur les notes des 1^{er} et 2^{ème} groupe d'épreuves :

1 ^{er} groupe d'épreuves (suivant le classement à l'issue du 1 ^{er} groupe)	70%
2 ^{ème} groupe d'épreuves	30%

Licences Accès Santé : LAS 2-3

LICENCES ACCÈS SANTÉ	ÉTABLISSEMENT	
Administration économique et sociale	UTC	
Droit		
Droit - Antenne Montauban		
Economie	TSE	
Chimie	UT3	
Electronique, énergie électrique, automatique		
Génie Civil		
Informatique		
Mathématiques		
Sciences et humanités		
Mécanique		
Physique-Chimie		
Physique		
Sciences de la vie		
Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)		
Droit		INUC
Droit et Gestion		
Electronique, énergie électrique, automatique		
Informatique		
Lettres		
Mathématiques		
Physique-Chimie		
Psychologie		
Sciences de la vie		
Langues étrangères appliquées affaire et commerce international - Rodez		
Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) - Rodez		
Mathématiques et informatiques appliquées aux sciences humaines et sociales	UT2	
Histoire		
Géographie et aménagement - Géographie, Aménagement et Environnement		
Philosophie		
Sciences du langage		
Sciences sociales – Gestion appliquées aux SHS		
Sociologie		

Page 1

CLASSEMENT LAS 2-3

- La note minimum de 10/20, avec 30 ECTS minimum pour toutes les formations y compris les licences Flex, au **semestre 3** pour les L2 et au **semestre 5** pour les L3 est prise en compte pour établir le classement.

Une harmonisation est établie selon la méthode des moyennes centrées réduites, au besoin par UE, sur l'ensemble des étudiants qui se sont présentés en session 1.

/\ Seuls les candidats ayant obtenu des notes \geq aux notes seuils définis par le jury accèdent au 2nd groupe d'épreuves

ACCÈS MMOP-K LAS 2-3

- Choix de filière(s)
- Choix définitif des étudiants à l'issue du 1^{er} groupe d'épreuves
Si non affecté à l'issue du 1^{er} groupe d'épreuves :
 - *Épreuves orales* du 2nd groupe
- Choix définitif des admis du 2nd groupe d'épreuves
/!\ Seuls les candidats ayant obtenu des notes \geq aux notes seuils définies par le jury accèdent au 2nd groupe d'épreuves

Prérequis pour intégrer la filière :

- Avoir validé les 10 ECTS de l'option santé acquis soit :
 - à partir d'un PASS ou à partir d'une LAS1 validés antérieurement en session 1 ou en session 2 ;
 - dans l'année en cours (L2 ou L3) en s'inscrivant à l'option Santé ;
 - soit dans le cas d'un PASS-UT3 non validé après avoir obtenu **en session 2** une moyenne égale ou supérieure à **8/20 sur les 50 ECTS de santé**.
- Validation de l'année de Licence à la **1^{ère} session** (60 ECTS)

CANDIDATURE AUX FILIERES MMOP-K

La candidature sera décomptée au moment du choix filière.

Pour rappel les pré-requis pour candidater sont :

- Préparer et valider l'option santé en session 1
- Note $\geq 10/20$ au semestre impair (S3 et S5) avec 30 ECTS

Si un étudiant de LAS2-3 a candidaté à l'accès sélectif et n'a pas validé l'année de Licence à la 1^{ère} session,

**sa candidature est annulée
et il ne perd pas de chance d'accès.**

GROUPES D'ÉPREUVES

- 1^{er} groupe : <50% du NA de chaque filière
- 2^{ème} groupe, épreuve orale : Les épreuves du second groupe sont constituées de deux épreuves orales (mini entretiens multiples)

Nature de l'épreuve	Examineurs	Durée de l'épreuve	Coefficient
Entretien n°1	X	10 mn	50%
Entretien n°2	Y	10 mn	50%

- A l'issue du second groupe d'épreuves, les coefficients suivants seront appliqués sur les notes des 1^{er} et 2^{ème} groupe d'épreuves :

1 ^{er} groupe d'épreuves (suivant le classement à l'issue du 1 ^{er} groupe)	70%
2 ^{ème} groupe d'épreuves	30%

L'AMPHI dit GARNISON

- L'Amphi dit « Garnison » pour l'accès aux filières MMOP-K

est la procédure au cours de laquelle les étudiants choisissent leur affectation définitive, en fonction de leur ordre de classement.

Il se tiendra courant juillet. **La présence est obligatoire.**

COMMUNICATION

- **SITE INTERNET**

En ce début d'année vous trouverez sur le site internet de la faculté de santé **<https://sante.univ-tlse3.fr>** : *calendrier universitaire, note de rentrée, syllabus ...*

- **MOODLE**

Les différentes étapes de l'organisation de l'année universitaire de l'option santé seront répertoriées **sur Moodle rubrique Informations Pédagogiques et administratives/scolarité-enseignement**.

!/ Une auto-inscription est nécessaire au préalable pour accéder aux informations

(Voir mode d'emploi sur le site faculté de santé)

Il est actualisé tout au long de l'année. Il vous appartient de le consulter régulièrement.

(modalités de contrôle des connaissances, emplois du temps des cours d'accompagnement, examens, résultats...)

COMMUNICATION

- **MESSAGERIE ÉTUDIANTE** (compte numérique – ENT)
TRES IMPORTANT : seule votre adresse institutionnelle « prénom.nom@univ-tlse3.fr » sera considérée comme officielle.
Des informations importantes pouvant être envoyées à cette adresse. Il vous appartient de la consulter régulièrement et de la relier à votre adresse mail personnelle.
- **SCOLARITÉ**
Votre scolarité est gérée par le service scolarité PASS-LAS situé à la faculté de santé au bâtiment administratif A0, 1^{er} étage :
Horaires d'ouverture : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 les lundis, mardis et jeudis (Fermé au public les mercredis et vendredis).
Le service peut être amené à fermer certains jours de l'année (hors vacances universitaires) pour le traitement des examens.

CONTACTS SCOLARITÉ

- **Division de la formation**

Responsable : Nathalie Moreau

- **Scolarité PASS – LAS**

Responsable : Céline Louchkoff

Gestionnaires : Lise Cassan et Yannick Brunet

Contact :

- 05 62 88 90 38 ou 05 62 88 90 15
- las.gestion@univ-tlse3.fr

CONTACTS

- **Pôle handicap (Phe)**

Pour bénéficier des aménagements spécifiques dans le cadre de vos études et/ou examens à l'université Toulouse III - Paul Sabatier, vous devez prendre contact avec le Pôle handicap étudiant (PHE) qui vous accompagnera dans vos démarches.

phe.contact@univ-tlse3.fr

Tél : 05 61 55 78 81

- **Le Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (Scuio-IP)** aide les étudiants, tout au long de leur parcours à l'université, pour définir un projet de formation et d'insertion, rechercher des informations sur les diplômes, les métiers, les entreprises, le marché de l'emploi.

<https://www.univ-tlse3.fr/contactez-le-scuio-ip-de-l-ut3>

- **Le Service interuniversitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (Simpps)** est un service médical et social exclusivement réservé aux étudiantes et étudiants. Ils peuvent prendre des consultations (addicto ...) sur rendez-vous avec des médecins généralistes, des spécialistes et des assistantes sociales.

Tél : 05 61 55 73 67

- **Bibliothèque Universitaire Santé (BU)**

busante@univ-tlse3.fr

Tél : 05 62 17 28 70

- **Commission Bien Être Étudiant**

La Commission bien-être étudiant est au service des étudiantes et étudiants de toute la faculté de santé.

Ses missions : écoute en toute confidentialité ; soutien ; orientation vers des ressources pour dépasser son mal-être.

sante.soutien@univ-tlse3.fr

Cellule d'écoute (appel anonyme et gratuit) : 0 805 29 31 33

Cette présentation est disponible sur le site de la Faculté de Santé

=> Rubrique Info Scolarité / Première Année / L.AS / Informations Rentrée Universitaire

Merci
Bon courage
pour cette année universitaire